

Dossier à envoyer au plus tard le 30 septembre 2021

Une confirmation de participation vous sera adressée d'ici la fin du mois de décembre 2021

Au vu des conditions sanitaires mondiales dues au COVID-19, le Comité et les sculpteurs seront tenus de respecter les directives en vigueur pour la période du 15 au 26 juin 2022. Selon ces dernières, le SidS se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Je m'engage à participer au 15^e Symposium International de Sculpture de Morges du **15 au 26 juin 2022**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : _____ Profession actuelle : _____

Formation : _____ Nombre d'années de taille sur pierre : _____

Tél. privé : _____ Fax : _____

Site Internet : _____ E-mail : _____

IMPORTANT à fournir

Curriculum vitæ / un court descriptif du parcours artistique / une photo passeport / photos de 3 œuvres

CHOIX DE LA PIERRE À TRAVAILLER

Calcaire de bourgogne, Buffon d'Étrochey, dureté 8/15. Dimension d'env. 40x40x80 cm (env. 200 à 300 kg). Possibilité de partager ce bloc en plusieurs parties. Les emplacements sont attribués par tirage au sort le 1^{er} jour du Symposium. Le travail se fait entièrement à la main.

HÉBERGEMENT & REPAS

Les prix s'entendent par personne pour toute la durée du Symposium, soit du 15 au 26 juin 2022 (12 nuits).

ARTISTE

CHF 450.- : 12 nuitées et pension complète. **Lieu et tarif sont encore à confirmer.**

CHF 340.- : Repas du midi + repas du soir (tous les jours).

CHF 180.- : Repas du midi uniquement.

Non merci, je me débrouille. **Attention, camping sauvage interdit !!**

ACCOMPAGNANT(ES)

Nbre de personne(s) dans l'endroit qui sera proposé aux sculpteurs au meilleur prix.

Conjoint / Enfant Famille (frère, soeur...) Amis

CHF 700.- : 12 nuitées et pension complète. Le lieu et le tarif sont encore à confirmer.

CHF 340.- : Repas du midi + repas du soir (tous les jours)

CHF 180.- : Repas du midi uniquement.

**Les nuitées supplémentaires seront facturées en sus, au tarif de CHF 25.-/nuit
Repas supplémentaires sur demande 24h à l'avance au prix de CHF 15.- /repas**

EXPOSITION / VENTE DANS LE JARDIN DU CHÂTEAU

J'apporte au maximum 2 œuvres personnelles de taille raisonnable (max. 50 kg)

ou 4 petites pièces (max. 15x15x15 cm).

Courrier à : Symposium International de Sculpture – CP 280 – CH-1110 Morges 1 – Suisse

Tél : +41(0)21 801 32 33 - **E-mail :** participant@symposiumsculpture.ch

IBAN : CH46 0024 3243 4252 3301 H

INSTRUCTIONS

POUR LE SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURE, SIDS.

15 au 26 juin 2022, jardins du château de Morges.

ORGANISATION

Le Comité d'organisation du SidS, ci-après Comité, est responsable de la bonne marche de la manifestation. Les participants sont priés de se conformer aux décisions du Comité.

PARTICIPANTS

Le SidS est ouvert aux sculpteurs suisses et étrangers.

FINANCE D'INSCRIPTION

Aucune taxe d'inscription n'est perçue.

INVITÉS HORS CONCOURS

Le Comité peut inviter des artistes reconnus.

INTENDANCE

Le Comité se charge d'organiser les repas et l'hébergement, à des coûts avantageux pour les artistes.
L'hébergement se fait chez l'habitant de la région.

ASSURANCES

Les participants doivent être assurés personnellement contre les accidents et la maladie. Il est vivement conseillé de souscrire une assurance internationale pour la durée du SidS. Le Comité décline toute responsabilité en cas de détérioration du matériel ou de vol.

MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL

Le Comité met à disposition le matériel de base de la sculpture : un bloc de pierre, calcaire de Bourgogne, Buffon d'Étrochey, dureté 8/15 et d'env. 40x40x80 cm (env. 200 à 300 kg), ainsi qu'un socle de travail et une tente de 3 x 3 m. Aucun outil ne sera fourni par le Comité. Les participants utilisent leurs propres outils.

Les places de travail seront tenues propres et nettoyées en fin de journée.

INTERDICTION TOTALE DES MACHINES À MOTEUR

Le travail se fait entièrement à la main, du 1^{er} au dernier jour.

MATÉRIAUX COMPLÉMENTAIRES

Les matériaux complémentaires ne doivent pas dépasser 15% de la masse totale de la sculpture, hors support de présentation.

EXPOSITION AU MUSÉES DU CHÂTEAU DE MORGES

Les sculpteurs ont l'opportunité de proposer à la vente 2 œuvres de taille raisonnable (max. 50 kg au total) ou 4 petites pièces (max. 15x15x15 cm). Les œuvres non vendues sont reprises par les sculpteurs. Un nombre limité de socles peuvent être fournis, mais ces derniers seront attribués en priorité aux sculpteurs voyageant en avion. Aussi, nous encourageons toutes les personnes qui le peuvent à apporter leurs propres socles. Les œuvres exposées sont sous votre responsabilité. Le SidS ainsi que le Château de Morges déclinent toute responsabilité en cas de dommage. Dès lors, nous vous demandons de les protéger chaque soir avant la fermeture du Château.

COMMISSIONS DES VENTES DES SCULPTURES RÉALISÉES SUR PLACE

Une commission formée de 2 représentants des sculpteurs et du représentant technique du Comité estiment la valeur des œuvres d'entente avec chaque sculpteur. La décision finale appartient à ce dernier.

VENTE

Le SidS prélève 30% du prix de vente des sculptures durant le symposium et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et 50% les deux années suivantes. Durant ce temps, le sculpteur peut en tout temps récupérer sa sculpture à ses frais, mais au delà de ces 2 ans, le SidS devient propriétaire des œuvres.

PRIX DÉCERNÉS

Prix du Public, Prix des Enfants, Prix des Artistes, Prix de la Ville de Morges et le Prix de Morges Région Tourisme

OUVERTURE AU PUBLIC

Tous les jours de 09h00 à 18h00. Des nocturnes jusqu'à 21h00 sont prévues, dates à définir. Durant ces heures, la présence des artistes est vivement recommandée.

J'AI COMPRIS